

Rapport moral du Carrefour des Chrétien·ne·s Inclusif·ve·s

Novembre 2021 - Mai 2022

Assemblée générale du CCI, Dimanche 29 mai 2022, Orsay

Un Carrefour plus que jamais nécessaire

La tenue pour la première fois en trois ans de notre Assemblée générale en présentielle doit être saluée comme un grand moment de retrouvailles. Ces deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour chacun et chacune d'entre nous, et tout particulièrement en tant que croyants et croyantes lgbtqia+. Le succès de l'édition 2022 de la retraite, qui revient sans conteste à l'ensemble de l'équipe organisatrice (Anna, Pauline, Justine, Karine, Arthur, Pierre et François), montre que nous répondons à un besoin fort de rassemblement et de célébration essentiel dans nos vies. Les lieux où peuvent s'exprimer librement à la fois notre orientation sexuelle ou notre identité de genre et notre foi sont encore trop peu nombreux.

De plus en plus de travail en réseau

L'actualité des derniers mois a été importantes sur plusieurs fronts. Pour commencer, les thérapies de conversion continuent d'occuper l'espace public en France. La loi est passé en début d'année et elle a marqué un tournant sur ce chapitre. Il revient maintenant aux Églises de se positionner et de trouver les moyens pour lutter contre ce phénomène au sein de leurs communautés. Nous ne le rappellerons jamais assez, aucune Église n'est épargnée. Un collectif s'est constitué dans l'Église catholique : « Rien à guérir ». Dans les églises protestantes, évangéliques ou réformées, ces initiatives ne sont pas encore nées à notre connaissance, mais il y aurait sans doute matière à réflexion sur ce point-là et trouver des appuis auprès de différents allié·e·s, dans les paroisses et les structures institutionnelles.

Le débat sur l'interdiction des thérapies de conversion est aussi engagé en Belgique où des contacts ont été pris avec des parlementaires, au niveau régional et fédéral, pour pousser ce thème l'ordre du jour de l'agenda du gouvernement.

La place des femmes dans l'Église catholique et la question des abus sexuels ont aussi tenu une grande place dans l'actualité. Elles montrent que l'Église catholique se trouve à un carrefour de son histoire, où elle doit choisir de se réformer ou bien de continuer à voir ses bases érodées. Nous avons travaillé ces derniers mois ponctuellement avec le collectif « Toutes Apôtres ».

Nous sommes aussi intervenu·e·s sur la question des mutilations génétiques envers les personnes intersexes en France. Un collectif d'associations de défense des personnes intersexes s'est constitué pour attaquer en justice ce qui se pratique dans ce pays. Nous avons été contacté·e·s avec d'autres associations lgbtqia+ chrétiennes, juives et musulmanes pour être tierce partie et ainsi donner aux avocats de la cause des arguments théologiques, bibliques et moraux contre ces pratiques. Le jugement a été rendu. S'il ne condamne formellement la

France, il pose une condamnation de principe sur ces pratiques. C'est donc une victoire en demi-teinte, mais ce n'est que le début de ce combat. Nous voudrions ici remercier François et Valérie pour leur engagement respectif sur ce sujet.

Une ouverture de notre réseau à l'Afrique

Grâce à Michel, impliqué sur ce sujet, le CCI a engagé un partenariat avec Humanity First Cameroon (HFC). Cette association œuvre, principalement, pour défendre les droits des personnes lgbtqia+ et les aide en matière de prévention de MST et de soutien matériel. HFC gère notamment une maison d'accueil pour les personnes lgbtqia+ qui sont rejetées de leurs familles et communautés. Nous avons pu rencontrer plusieurs de leurs responsables lors de leur voyages à Bruxelles au début de l'année. Dans un contexte de très forte homophobie sociale, religieuse et d'État, ils ont été sensibles à notre travail sur la déconstruction des arguments théologiques traditionnellement utilisés pour stigmatiser et violenter les personnes lgbtqia+. Nous allons désormais leur apporter, à leur demande, les outils nécessaires pour contrer ces arguments. Ce partenariat, en accord avec nos statuts, est géré pas le bureau et sous la responsabilité du Conseil d'Administration.